

L'économie sociale, moteur du progrès économique et social en Europe

**Mémoire SEE pour les
élections européennes de 2024**

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| <u>À propos de Social Economy Europe</u> | <u>2</u> |
| <u>L'économie sociale, un modèle pour le présent et l'avenir de l'Europe</u> | <u>3</u> |
| <u>Jalons pour l'économie sociale dans le mandat 2019-2024 de l'UE</u> | <u>8</u> |
| <u>Propositions du SEE pour les élections européennes de 2024</u> | <u>11</u> |
| <u>1. Renouveau de l'intergroupe sur l'économie sociale du Parlement européen</u> | <u>12</u> |
| <u>2. Nomination d'un commissaire européen chargé de l'économie sociale</u> | <u>13</u> |
| <u>3. Poursuivre et développer la mise en œuvre du plan d'action pour l'économie sociale</u> | <u>14</u> |
| <u>a. Intégrer l'économie sociale de manière transversale dans toutes les politiques industrielles, économiques et sociales de l'UE</u> | <u>14</u> |
| <u>b. Soutenir et encourager les États membres à développer des actions épinglées dans la recommandation au Conseil de l'Union européenne sur le développement des conditions-cadres de l'économie sociale</u> | <u>15</u> |
| <u>c. Soutenir l'économie sociale par un soutien financier adapté</u> | <u>16</u> |
| <u>d. Améliorer et renforcer les compétences en économie sociale et l'éducation à tous les niveaux</u> | <u>17</u> |
| <u>e. Aides d'État et marchés publics</u> | <u>18</u> |
| <u>f. Fiscalité</u> | <u>19</u> |
| <u>g. Améliorer les méthodes de mesure et d'évaluation de la contribution de l'économie sociale au développement socio-économique de l'UE</u> | <u>20</u> |
| <u>h. Renforcer le rôle de l'économie sociale dans l'agenda extérieur de l'UE</u> | <u>20</u> |

À propos de Social Economy Europe

Social Economy Europe (SEE) est la voix des 2,8 millions d'entreprises et d'organisations de l'économie sociale en Europe. Créée en novembre 2000, sous le nom de CEP-CMAF¹, SEE représente les intérêts collectifs de tous les acteurs de l'économie sociale en tant que coopératives, mutuelles, associations, fondations, entreprises sociales et autres formes juridiques de l'économie sociale. Les entreprises et organisations de l'économie sociale de toutes tailles opèrent dans tous les secteurs socio-économiques.

SEE est constitué de trois types de membres :

- ❖ Organisations européennes regroupant des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations, telles que l'AIM, l'AMICE, le CEDAG et Philea.
- ❖ Les organisations faïtières nationales de l'économie sociale, représentant la diversité des acteurs de l'économie sociale, telles que ADV Roumanie, CASES, CEPES, ConcertES, ESS-France, Forum Terzo Settore, Alleanza delle Cooperative Italiane, PASE KALO, Szowes, Social Economy Ukraine et The Wheel.
- ❖ Les réseaux européens activement engagés dans la promotion de l'économie sociale comme CECOP, DIESIS, ENSIE, EMN, Eurodiaconia, FEBEA, IPSE, Techsoup Europe et REVES.

En 2023, SEE comptait 24 membres :



¹ Conférence permanente européenne des coopératives, mutuelles, associations et fondations

L'économie sociale, un modèle pour le présent et l'avenir de l'Europe

Chaque jour, **près de 3 millions d'entreprises et d'organisations de l'économie sociale en Europe emploient plus de 14 millions de personnes et représentent 8 % du PIB de l'UE²**, apportant des solutions concrètes et innovantes aux principaux défis auxquels nous sommes confrontés.

Plus précisément, les **entreprises et organisations de l'économie sociale**, présentes dans tous les secteurs d'activité, participent à ce qui suit :

- ❖ Créer et maintenir des emplois de qualité.
- ❖ Contribuer à l'inclusion sociale et à l'intégration des personnes ayant des besoins d'assistance sur le marché du travail.
- ❖ Contribuer à l'égalité entre les hommes et les femmes et favoriser la diversité et l'intégration des personnes handicapées.
- ❖ Favoriser un développement économique et industriel durable.
- ❖ Jouer un rôle important dans les systèmes européens de protection sociale.
- ❖ Revitaliser les zones rurales et dépeuplées d'Europe.
- ❖ Contribuer à des transitions équitables, vertes et numériques en fournissant des biens et des services durables et en réduisant la fracture numérique.
- ❖ Contribuer à la cohésion sociale et territoriale, en favorisant un sentiment d'appartenance à la communauté et en aidant à relever des défis sociaux majeurs tels que les questions environnementales, la souveraineté alimentaire et l'accès à des soins de santé de qualité.
- ❖ Jouer un rôle important dans le renforcement de la démocratie dans l'économie et la société en général.
- ❖ Contribuer à fournir un accès au financement au niveau local, même dans les régions éloignées et moins peuplées d'Europe.

L'Union européenne et le reste du monde connaissent des bouleversements technologiques, sociaux et économiques. L'émergence et la progression de la numérisation, la blockchain et le big data apportent de nouvelles opportunités mais aussi de nouveaux défis. D'autres tendances telles que la montée globale des inégalités

² Dans certains pays de l'UE comme l'Espagne, la France et l'Italie, ce chiffre atteint 10 %.

et de la précarité, les défis environnementaux, le vieillissement démographique de l'UE, l'impact durable de la crise du covid-19 ainsi que de la nouvelle situation géopolitique avec la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient sont des tendances qui changent rapidement notre monde. Cette situation nous pousse à repenser notre façon de produire et de consommer et appelle à un débat sur l'avenir que les citoyens européens veulent construire. L'économie sociale s'est avérée être une solution pour construire collectivement des réponses aux tendances difficiles et aux scénarios perturbateurs auxquels l'Europe est confrontée.

Voici quelques exemples de la manière dont l'économie sociale (ES) apporte des solutions à certains défis cruciaux de l'UE³ :

- ❖ **TRANSITION NUMÉRIQUE** : l'ES participe à l'**alphabétisation numérique** et à l'**amélioration des compétences numériques**, au développement d'**outils** et de **services numériques** alternatifs aux GAFAM, qui soutiennent la transition écologique, la participation civique, les biens communs numériques et l'innovation sociale. En outre, il s'agit d'un écosystème qui façonne et participe à un monde numérique démocratique où les citoyens sont souverains quant à l'utilisation de leurs données.
- ❖ **TRANSITION VERTE** : l'ES est un **innovateur** et joue un rôle crucial dans la transition verte en encourageant les **pratiques durables**, en promouvant la responsabilité sociale et environnementale, en **sensibilisant le public** et en **s'attaquant aux inégalités économiques**. Elle développe des **produits** et des **services respectueux de l'environnement** dans des domaines tels que les technologies des énergies renouvelables, les pratiques agricoles durables, l'agriculture urbaine, l'efficacité des ressources en matière de déchets (réduction des déchets, programmes de recyclage, projets de recyclage et promotion de la réutilisation des produits), les pratiques responsables de la chaîne d'approvisionnement, la gestion durable de l'eau, la préparation aux catastrophes, le développement d'infrastructures résistantes au changement climatique et d'autres industries vertes. Grâce à l'engagement communautaire et aux programmes éducatifs, elles peuvent donner aux individus et aux communautés les moyens de faire des choix éclairés qui contribuent à la transition écologique.
- ❖ **LOGEMENT** : Le **Community Land Trust** est un modèle de société à but non lucratif qui détient des terrains au nom d'une communauté locale, tout en assurant la gestion à long terme de logements abordables, de jardins communautaires, de bâtiments civiques, d'espaces commerciaux et d'autres actifs communautaires au nom d'une communauté. Les CLT concilient les besoins des individus qui souhaitent bénéficier d'une sécurité d'occupation et d'utilisation des terrains et des logements, avec les besoins de la communauté environnante, en s'efforçant d'atteindre divers objectifs sociaux tels que le

³ https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/strategic-planning/strategic-foresight/2023-strategic-foresight-report_fr

maintien de l'accessibilité des logements locaux, la prévention du déplacement des résidents vulnérables et la promotion de l'inclusion économique et raciale⁴.

- ✦ **ÉNERGIE** : les **coopératives énergétiques** et les communautés d'énergie renouvelable favorisent la production d'énergie décentralisée, indépendante des grandes entreprises. Il s'agit généralement d'initiatives citoyennes organisées au niveau municipal et régional et, dans certains cas, avec la participation des autorités locales. Elles offrent aux citoyens et à la communauté la possibilité de contribuer à la transition énergétique. En outre, elles offrent la possibilité d'investir leur argent dans des projets locaux, voire régionaux⁵. Un tel modèle peut lutter contre l'inflation des profits que l'UE a connue récemment et participer à l'accélération de la transition verte de l'UE.

- ✦ **PAUVRETÉ** : de nombreuses organisations de l'économie sociale fournissent des **services sociaux** à la communauté, y compris dans des situations extrêmes (et croissantes) telles que le sans-abrisme (par le biais d'abris et de services de première ligne), l'extrême pauvreté (par le biais de l'aide alimentaire), et offrent également **des opportunités d'emploi** aux personnes les plus éloignées du marché du travail, en promouvant une croissance inclusive et en plaidant pour des politiques qui s'attaquent aux causes structurelles de la pauvreté.

- ✦ **ALIMENTATION DURABLE** : il s'agit de systèmes qui garantissent la sécurité alimentaire et la nutrition des générations actuelles et futures tout en minimisant les impacts environnementaux et sociaux. L'économie sociale est un acteur important dans ce domaine qui participe à ce système par le biais de la **production alimentaire locale** (comme l'agriculture soutenue par la communauté, la chaîne d'approvisionnement courte, les coopératives et les jardins communautaires), la réduction du **gaspillage alimentaire** (par le biais des banques alimentaires et des organisations de sauvetage alimentaire), les **pratiques d'agriculture durable** (par le biais de l'agriculture biologique, la rotation des cultures et l'agroforesterie, qui réduisent les impacts négatifs de l'agriculture sur les écosystèmes). Les entreprises et organisations de l'économie sociale au sens large peuvent soutenir le concept de souveraineté alimentaire, qui met l'accent sur le contrôle communautaire des systèmes alimentaires. En donnant aux communautés un droit de regard sur les décisions relatives à la production et à la distribution des denrées alimentaires, l'économie sociale peut contribuer à rendre les systèmes alimentaires plus équitables et plus durables.

- ✦ **TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE** : L'économie sociale joue un rôle crucial dans la fourniture de services de soins (en offrant aux personnes âgées des **soins de santé accessibles, des services de soins à domicile** et des soins de proximité), ou de solutions de logement (des **options de logement abordables et adaptées à l'âge** qui offrent aux personnes âgées une stabilité

⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Community_Land_Trust, voir aussi <https://www.clteurope.org/>

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Coop%C3%A9rative_citoyenne_d%27%C3%A9nergie, voir aussi <https://www.rescoop.eu/>

de logement et un sentiment d'appartenance à la communauté), de services de **transport de proximité** qui répondent aux besoins spécifiques de la population âgée, ainsi que d'**activités d'inclusion sociale** (luttant ainsi contre l'isolement) par l'organisation du développement communautaire, ainsi que d'activités de mentorat ou de bénévolat qui soutiennent la santé mentale,

- ✚ **REINDUSTRIALISATION** : L'économie sociale favorise une croissance économique inclusive, durable et communautaire par la **création d'emplois** de qualité (en particulier, mais pas seulement, par l'inclusion des groupes marginalisés sur le marché du travail), le maintien des emplois et des compétences, l'apport de réponses aux crises industrielles spécifiques et au manque de continuité générationnelle des entreprises (par le biais de transferts d'entreprises/de rachats par les travailleurs d'industries qui ne seraient pas considérées comme des acteurs capitalistiques rentables), le **développement local** (par la revitalisation de la production locale et des activités manufacturières dans les régions en difficulté), **l'innovation et la durabilité** (en se concentrant sur des méthodes de production durables et innovantes qui sont plus écologiques et plus justes, par exemple les coopératives plateformes utilisent des outils numériques pour répondre aux besoins locaux d'une manière respectueuse de l'environnement), **la collaboration avec différentes parties prenantes** (gouvernements, entreprises conventionnelles et organisations de la société civile) pour répondre aux besoins locaux et par la mise en commun des ressources, et enfin, mais non des moindres, par la **production éthique** (par le biais de normes de production éthiques et d'entreprises à but social)
- ✚ **SOUTENIR L'ÉCONOMIE RÉELLE ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES** : Les banques coopératives sont des acteurs clés de la société européenne. Elles fournissent un accès au financement au **niveau local**, même dans les **régions éloignées et moins peuplées** où d'autres institutions financières ne sont plus présentes. Les membres/clients, en particulier les ménages et les PME, peuvent établir une relation de confiance à long terme et avoir la possibilité de participer à la stratégie de gouvernance. Les banques coopératives sont **fortement enracinées dans leurs communautés** et sont engagées dans le développement local en fournissant des programmes de soutien spécifiques tels que la **microfinance**.
- ✚ **DEMOCRATIE ET ENGAGEMENT CIVIQUE** : l'un des principes fondateurs de l'ESS est sa gouvernance démocratique et participative, qui est un moyen de promouvoir les pratiques démocratiques au-delà de la sphère politique et de les diffuser largement dans la société. L'ESS encourage la **participation économique** en donnant aux individus et aux communautés un rôle dans les **processus de propriété** et de **prise de décision**. Par exemple, les coopératives de travailleurs et les entreprises détenues par les salariés apportent la démocratie sur le lieu de travail, ce qui signifie que le pouvoir est entre les mains des travailleurs qui décident conjointement des grandes orientations de leur entreprise et désignent leurs dirigeants. Au niveau local,

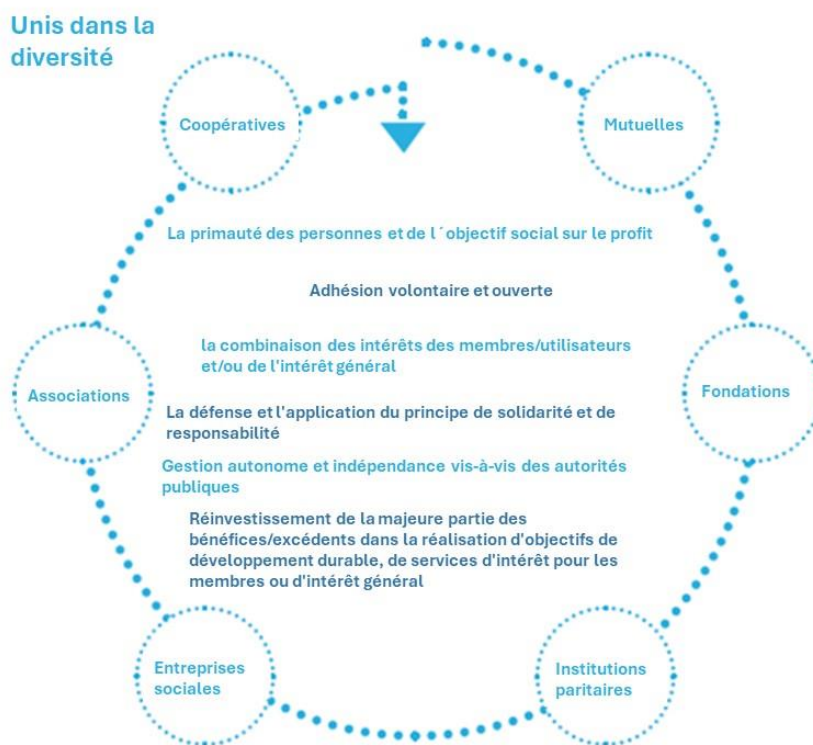
de nombreuses organisations de l'économie sociale sont enracinées dans les communautés locales et opèrent en se concentrant sur les besoins et les priorités locales, favorisant ainsi la **participation à la gouvernance locale** et aux processus de prise de décision. La participation des citoyens est très importante au sein de l'économie sociale, car les organisations de l'économie sociale encouragent l'**engagement civique** et l'**activisme social** et participent à l'innovation sociale et à l'expérimentation de pratiques démocratiques, en proposant des perspectives et des solutions alternatives aux problèmes de la société. Cette diversité de pensée et d'action contribue au pluralisme qui est essentiel à une démocratie dynamique. Les entités de l'économie sociale s'engagent fréquemment dans des **activités éducatives** et des **campagnes de sensibilisation** sur des questions sociales et politiques importantes. Elles peuvent contribuer à informer et à mobiliser les citoyens, favorisant ainsi une prise de décision éclairée.

Les élections du Parlement européen de 2024 constituent une opportunité pour les citoyens d'esquisser l'avenir de l'Union européenne. Dans ce contexte, l'économie sociale est déterminée à contribuer à façonner un avenir fondé sur le **développement durable et le progrès économique et social**, à travers une Union Européenne basée sur la coopération, la démocratie, la solidarité, le respect de sa diversité, l'innovation et la citoyenneté active.

L'économie sociale est une occasion unique pour l'UE d'aller à la rencontre de ses citoyens, de détecter leurs besoins réels et de les rendre acteurs des solutions à plusieurs défis, tels que le chômage ou le travail précaire, la discrimination, l'inclusion des personnes handicapées et d'autres groupes défavorisés dans la société et sur le marché du travail, le changement climatique, la crise énergétique, l'accès à la santé et à une alimentation saine, le logement abordable, ou encore le manque de cohésion sociale et territoriale.

De même, l'économie sociale a besoin que l'Union européenne améliore sa visibilité et favorise l'épanouissement de son écosystème dans l'ensemble de l'UE. En fait, pour soutenir le développement de solutions durables pour la société, le développement de l'économie sociale - sur un pied d'égalité avec d'autres formes d'entreprises - nécessite des conditions de concurrence équitables dans l'ensemble du marché unique européen.

L'économie sociale fait référence à une diversité d'entreprises et d'organisations à but non lucratif, telles que les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales, qui sont unies par des valeurs et des caractéristiques communes :



Entreprises et organisations de toutes tailles, allant des PME aux grandes entreprises et organisations, qui opèrent dans tous les secteurs économiques, tels que l'industrie, l'éducation, les services (soins de santé, services sociaux d'intérêt général, tourisme, transports), agroalimentaire, banque, assurance, énergies renouvelables, réutilisation et recyclage, commerce de détail, logement, construction, économie numérique, etc.

En raison de leur lien étroit avec la société civile et de leur engagement social, les entreprises et organisations de l'économie sociale sont à l'avant-garde lorsqu'il s'agit de proposer des solutions innovantes aux principaux défis économiques, sociaux et environnementaux de notre époque, et contribuent à la réalisation des principaux objectifs de l'UE.

Jalons pour l'économie sociale dans le mandat 2019-2024 de l'UE

L'économie sociale se trouve à un moment historique non seulement au niveau européen mais aussi au niveau mondial. Cette reconnaissance mondiale du rôle clé de l'économie sociale pour relever les défis socio-économiques actuels est attestée par les résolutions adoptées par l'ONU et l'OIT et par la recommandation approuvée par l'OCDE.

Au niveau européen, le mandat 2019-2024 de la Commission européenne et du Parlement européen a été très fructueux en termes d'élaboration de politiques sur l'économie sociale, ce qui a permis de franchir les principales étapes suivantes :

- Décembre 2019 : La Commission européenne annonce un Plan d'Action Européen pour l'Economie Sociale
- Janvier 2020 : Rétablissement de l'intergroupe du Parlement européen sur l'économie sociale
- Mars 2020 : La Commission européenne publie **les stratégies pour [les PME et l'industrie](#)** et le **[plan d'action pour l'économie circulaire](#)**.
- Mars 2021 : Présidence portugaise du Conseil de l'UE : Conférence européenne sur l'économie sociale et adoption de la **[Déclaration de Cascais sur l'économie sociale](#)**.
- Avril 2021 : Le Comité économique et social européen (CESE) approuve son avis sur « **[Le rôle de l'économie sociale dans la création d'emplois et dans la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux](#)** »
- Mai 2021 : Sommet européen de l'économie sociale et adoption de la **[déclaration de Mannheim sur l'économie sociale](#)**
- Mai 2021 : Adoption de la **[déclaration de Porto sur les affaires sociales](#)**
- Octobre 2021 : Présidence slovène du Conseil de l'UE : Conférence européenne sur l'économie sociale et première édition des Prix européens de l'économie sociale.
- Décembre 2021 : Lancement du **[Plan d'action pour l'économie sociale \(SEAP\)](#)**
- Février 2022 : Le Parlement européen approuve une initiative législative : **[Rapport sur un statut pour les activités transfrontalières des associations à but non lucratif dans l'Union européenne \(UE\)](#)**
- Mai 2022 : Présidence française du Conseil de l'UE : Conférence européenne sur l'économie sociale "L'économie sociale, l'avenir de l'Europe" et adoption de la Déclaration de Strasbourg sur l'économie sociale.
- Mai 2022 : Le Comité économique et social européen (CESE) publie un **[avis sur le plan d'action pour l'économie sociale](#)**.

- Novembre 2022 : La Commission européenne lance le ["Trajectoire de transition pour la proximité et l'économie sociale"](#)
- Février 2023 : Le Comité européen des régions (CdR) adopte l'avis ["Créer un environnement favorable à l'économie sociale - la perspective locale et régionale"](#)
- Mars 2023 : Lancement de [l'Académie politique pour l'entrepreneuriat des jeunes](#)
- Juin 2023 : La Commission européenne lance le [Portail de l'économie sociale](#).
- Juin 2023 : La Commission européenne publie une proposition de ["Recommandation du Conseil relative à l'élaboration de conditions-cadres pour l'économie sociale"](#)
- Juin 2023 : Conférence européenne sur l'économie sociale organisée dans le cadre de la conférence européenne sur l'économie sociale sous présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne.
- Septembre 2023 : Adoption par la Commission européenne d'une [proposition visant à faciliter les activités des associations transfrontalières dans l'UE](#)
- Octobre 2023 : Adoption de l'[avis du CESE sur le "Train de mesures pour l'économie sociale"](#).
- Novembre 2023 : Présidence espagnole du Conseil de l'UE : Conférence européenne sur l'économie sociale : "Économie sociale : People, Planet, Action", seconde édition de la conférence européenne sur l'économie sociale. Prix européen de l'économie sociale et adoption du [Manifeste de Saint-Sébastien sur l'économie sociale](#).
- Novembre 2023 : Approbation par le Conseil européen de la « *Recommandation du Conseil relative à l'élaboration de conditions-cadres pour l'économie sociale* »
- Février 2024 : Présidence belge du Conseil de l'UE : Conférence européenne sur l'économie sociale et adoption de la [Déclaration de Liège sur l'économie sociale](#)

Propositions de SEE pour les élections du Parlement européen 2024

Le lancement du Plan d'action pour l'économie sociale par la Commission européenne en 2021 a été une étape importante qui sert de feuille de route pour promouvoir, encapaciter et consolider cet écosystème essentiel au sein de l'UE. De nombreuses actions ont été mises en œuvre pour intégrer l'économie sociale dans diverses politiques européennes, telles que la recommandation du Conseil sur l'élaboration de conditions-cadres pour l'économie sociale, dans laquelle Social Economy Europe jouera un rôle clé pour surveiller son adoption par les États membres, ou le parcours de transition pour l'écosystème de proximité et de l'économie sociale, qui relie le plan d'action à la politique industrielle européenne renouvelée, reconnaissant la contribution de l'économie sociale à une transformation équitable, inclusive, numérique et verte.

Au-delà de l'UE, le rôle clé de l'économie sociale pour relever de nombreux défis mondiaux est reconnu au niveau international avec les étapes suivantes : l'adoption par l'OIT d'une [résolution sur le travail décent et l'économie sociale](#), l'approbation d'une [recommandation sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale](#) par l'OCDE et, pour la première fois, l'approbation par l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution "[Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour le développement durable](#)", qui fournit une définition de l'économie sociale identique à celle incluse dans le plan d'action européen en faveur de l'économie sociale.

Il ne fait aucun doute que l'économie sociale connaît un élan historique en raison de sa capacité à aborder un développement durable fondé sur l'inclusion sociale et la cohésion territoriale, en parfaite adéquation avec les objectifs verts et justes de l'Union européenne et les ODD promus par l'ONU.

Les élections européennes de 2024 sont l'occasion idéale de stimuler ces objectifs politiques et de s'appuyer sur les étapes et les objectifs atteints ces dernières années. À cet égard, Social Economy Europe s'engage à soutenir l'épanouissement de l'économie sociale dans toute l'Europe et encourage les institutions européennes à poursuivre leurs efforts en prenant en compte **trois propositions principales dans le cadre des élections européennes de 2024** :

- 1. Renouvellement de l'intergroupe sur l'économie sociale du Parlement européen**
- 2. Nomination d'un commissaire européen chargé de l'économie sociale**
- 3. Poursuivre et développer la mise en œuvre du plan d'action pour l'économie sociale**

1. Renouvellement de l'Intergroupe Economie Sociale du Parlement européen

Social Economy Europe encourage vivement le Parlement européen à renouveler et à maintenir l'intergroupe Economie Sociale, un organe informel d'une importance vitale pour intégrer la perspective de l'économie sociale dans le travail législatif et non législatif du Parlement européen.

Créé en 1990 et actif en permanence depuis lors, l'Intergroupe sur l'économie sociale sert à assurer un dialogue permanent entre toutes les institutions européennes, les États membres et les acteurs de l'économie sociale. Social Economy Europe assure le secrétariat de l'Intergroupe sur l'économie sociale du Parlement européen depuis sa création.

L'intergroupe sur l'économie sociale vise à :

- ❖ Promouvoir les échanges de vues sur les politiques et la législation de l'UE liées aux questions d'économie sociale.
- ❖ Fournir des occasions régulières de dialogue entre les députés européens, les acteurs de l'économie sociale, les représentants de la Commission européenne, les États membres et les autres parties prenantes concernées.
- ❖ Veiller à ce que le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil prennent en compte l'économie sociale et ses acteurs dans l'élaboration de leurs politiques.

L'action de l'Intergroupe Économie sociale et de ses membres a été déterminante pour l'élaboration et l'approbation du Plan d'Action pour l'Économie Sociale en 2021. **Afin de maintenir l'économie sociale parmi les priorités de l'agenda politique et de s'assurer que le SEAP soit correctement mis en œuvre, il est crucial de veiller à ce que l'Intergroupe Economie Sociale du Parlement Européen continue et maintienne Social Economy Europe en tant que secrétariat de l'intergroupe.**

Dans le cadre du mandat européen 2019-2024, l'Intergroupe sur l'économie sociale (SEIG) - soutenu par 73 eurodéputés de 6 groupes politiques - a organisé **12 audits publics**, auxquelles ont assisté plus de 1 200 personnes au total, sur des sujets tels que : *"Co-conception du plan d'action pour l'économie sociale"*, *"Next Generation EU : Mobiliser le potentiel de l'économie sociale pour mieux reconstruire"*, *"La vision de l'économie sociale pour une transition verte et équitable"*, *"L'économie sociale et l'inclusion des Roms à l'époque de Covid-19"*, *"Compétences et numérisation"*, *"Le rôle du SEIG pour une mise en œuvre ambitieuse du SEAP"* ou *"La recommandation du Conseil sur l'élaboration de conditions-cadres pour l'économie sociale"*.

2. Nomination d'un commissaire européen chargé de l'économie sociale

Social Economy Europe considère que la nomination d'un Commissaire européen consacré à l'économie sociale est cruciale pour assurer la continuité du Plan d'action pour l'économie sociale (SEAP) et le développement de l'économie sociale en général.

L'actuel Commissaire Européen chargé de l'emploi et des droits sociaux, Nicolas Schmit, et son cabinet ont fait preuve d'un engagement considérable en faveur de l'économie sociale, notamment en lançant le plan d'action pour l'économie sociale en 2021. L'actuel Commissaire Européen au marché intérieur, Thierry Breton, et son cabinet ont également joué un rôle clé dans la reconnaissance de l'économie sociale comme l'un des 14 écosystèmes de la politique industrielle de l'UE. Bien que nous considérons que la compétence conjointe de la DG EMPL et de la DG GROW sur l'économie sociale est cruciale (comme c'est le cas actuellement), SEE estime qu'un Commissaire dédié à l'économie sociale est nécessaire pour s'assurer que le SEAP soit mis en œuvre et reste en haut de l'agenda politique de la Commission. Etant donné que l'économie sociale se déploie dans tous les secteurs d'activités, un tel Commissaire permettrait en outre une approche transversale de l'économie sociale dans l'agenda politique de l'UE ainsi qu'une mise en œuvre contrôlée et intégrée de manière cohérente avec d'autres politiques européennes pertinentes (sectorielles, coopération internationale, concurrence...).

Cette nomination permettrait à la Commission Européenne de maintenir et de renforcer son engagement en faveur de l'économie sociale en tant que sujet transversal impliquant tous les secteurs et les différentes DG qui coordonnent les actions relatives à l'économie sociale.

Étant donné que la réussite de la mise en œuvre du Plan d'Action pour l'Economie Sociale requiert également le soutien actif des États membres, cette nomination serait renforcée par un cabinet chargé d'aider les États Membres à définir leurs stratégies et mesures en faveur de l'économie sociale et de soutenir le travail des coordinateurs de l'économie sociale en vue de la mise en œuvre et du suivi du Plan d'Action pour l'Economie Sociale. Il serait en outre en charge de poursuivre et de renforcer le dialogue permanent entre la Commission Européenne et le reste des institutions de l'UE : Parlement Européen, Comité des Régions et Comité Economique et Social Européen, et le groupe de la Banque Européenne d'Investissement. Il est également essentiel de maintenir un dialogue clé avec l'expertise des acteurs de l'économie sociale à travers la poursuite du GECES.

3. Poursuivre et développer la mise en œuvre du plan d'action pour l'économie sociale

Le plan d'action pour l'économie sociale, lancé en 2021, est une feuille de route ambitieuse pour le développement de l'économie sociale jusqu'en 2030, avec **trois domaines prioritaires** :



SEE et ses membres sont des acteurs qui peuvent soutenir et soutiendront la mise en œuvre du Plan d'Action pour l'Economie Sociale de différentes manières. Pour réaliser sa mise en œuvre et poursuivre les objectifs établis, il est nécessaire de mener les actions suivantes et de les contrôler en permanence :

a. Intégrer l'économie sociale de manière transversale dans toutes les politiques industrielles, économiques et sociales de l'UE.

L'économie sociale doit être présente et prise en considération dans toutes les politiques industrielles, économiques et sociales de l'UE afin de **renforcer la visibilité de sa contribution à une Europe plus inclusive, participative, durable et compétitive.**

Pour ce faire, il est nécessaire de **veiller à ce que l'économie sociale fasse partie de l'élaboration de toutes les politiques sectorielles grâce à la participation de représentants de l'économie sociale** au processus d'élaboration des politiques.

L'économie sociale joue un rôle **clé dans la fourniture de services sociaux et l'inclusion sociale**, étant également un acteur crucial dans des secteurs fondamentaux tels que la santé et les soins, et l'éducation. Ce rôle clé doit être rappelé dans les politiques sociales européennes et dans le développement du **socle européen des droits sociaux**.

En outre, l'économie sociale peut être un vecteur puissant pour répondre à la nécessité d'une réindustrialisation durable de l'économie européenne. Les producteurs industriels de l'économie sociale, compte tenu de leur lien étroit avec leurs communautés et de leur nature non lucrative, sont des acteurs parfaits pour favoriser une économie industrielle locale qui ne se délocalisera pas dès qu'il deviendra plus rentable de le faire.

SEE participera à ces efforts en soutenant la coordination des acteurs de l'économie sociale au niveau de l'UE, en étant présente dans les groupes de travail et les événements clés liés au développement socio-économique de l'UE (tels que l'agenda industriel pour la proximité et l'écosystème de l'économie sociale, les PME, le GECES...).

b. Soutenir et encourager les États membres à développer des cadres favorables et d'autres actions mentionnées dans la recommandation au Conseil de l'Union européenne sur le développement des conditions-cadres de l'économie sociale.

La proposition de **Recommandation du Conseil sur le développement des conditions cadres de l'économie sociale**, publiée par la Commission européenne le 13 juin 2023, vise à promouvoir des cadres politiques et réglementaires favorables à l'économie sociale et/ou des mesures qui facilitent son développement. SEE soutient et **encourage les États membres à mettre en œuvre une version ambitieuse de la Recommandation du Conseil** afin de prendre des mesures adaptées dans les principaux points développés dans la Recommandation :

- Accès au marché du travail
- Inclusion sociale
- Compétences
- Innovation sociale, développement économique durable et cohésion territoriale
- Accès aux financements publics et privés
- Accès aux marchés et marchés publics
- Aides d'État
- Fiscalité
- Mesure et gestion de l'impact social
- Visibilité et reconnaissance

Les organisations de l'économie sociale ont besoin d'un cadre juridique favorable pour libérer tout leur potentiel et nous soutenons l'appel lancé aux États membres à cet égard.

Une adoption rapide de l'actuelle proposition pour les associations transfrontalières dans l'Union est nécessaire, de même que l'examen d'un instrument juridique similaire pour les fondations et les organisations philanthropiques.

Les décideurs politiques nationaux doivent permettre aux fondations et organisations philanthropiques de faire de l'investissement d'impact au niveau des programmes ou des fonds de dotation afin de soutenir davantage l'économie sociale au sens large et les start-ups. L'UE et les décideurs politiques nationaux devraient développer de nouveaux instruments financiers qui permettraient aux organisations philanthropiques d'investir leurs dotations dans des produits liés à leur mission et acceptables en termes de risques financiers.

Cette recommandation du Conseil est liée à la mise en œuvre du **socle européen des droits sociaux** car elle reconnaît le rôle clé de l'économie sociale dans la réalisation de ses objectifs : *"En tirant parti de ses atouts, tels que la création d'emplois de qualité, la promotion de l'inclusion sociale et du marché du travail et la promotion du développement durable, l'économie sociale peut contribuer à la réalisation du socle européen des droits sociaux et de ses principes fondamentaux d'égalité des chances et d'accès au marché du travail, de conditions de travail équitables et de protection et d'inclusion sociales »*⁶

Dans son [analyse de la recommandation](#), SEE souligne la contribution importante de l'économie sociale à un développement économique équitable et durable (voir le point précédent), ainsi qu'à une économie diversifiée. En même temps, SEE souligne l'importance du suivi des mesures des Etats membres, également avec l'implication des autorités locales/régionales et des acteurs de l'économie sociale, mises en œuvre suite à la Recommandation du Conseil.

SEE suivra de près la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil sur le développement des conditions cadres de l'économie sociale et, en collaboration avec ses membres, chaque fois qu'il existe des organisations faitières nationales, elle les aidera à suivre et à concevoir conjointement la mise en œuvre des recommandations par l'échange de bonnes pratiques. SEE essaiera également de mobiliser le comité de suivi de Luxembourg pour s'assurer qu'un bon pourcentage du Conseil déploie activement des cadres juridiques et des politiques favorables. SEE soutiendra également le développement des organisations représentatives de l'économie sociale partout où cela est nécessaire.

c. Soutenir l'économie sociale par un soutien financier adapté.

L'un des objectifs du Plan d'action pour l'économie sociale est d'améliorer l'accès au financement pour les entreprises et organisations de l'économie sociale. Néanmoins, cet objectif ne peut être atteint sans un soutien financier adapté aux besoins spécifiques des entreprises et organisations de l'économie sociale. Il a été démontré

⁶ Commission européenne (2023) : Recommandation du Conseil relative à l'élaboration de conditions-cadres pour l'économie sociale. p.3

qu'il existe un décalage persistant entre la demande et l'offre de financement remboursable pour les entreprises et organisations de l'économie sociale. Les entreprises et les organisations de l'économie sociale en Europe sont confrontées à de nombreux obstacles, qu'il s'agisse de l'accès à la dette ou aux fonds propres. Il est donc essentiel de **construire un écosystème financier à l'échelle européenne pour les entreprises et organisations de l'économie sociale.**

Il convient de mentionner que le plan d'action pour l'économie sociale ne dispose d'aucune ressource budgétaire, de sorte que certains des objectifs pourraient ne pas être atteints en raison du manque de soutien adéquat pour sa mise en œuvre. Il est donc urgent de fournir au plan d'action un soutien structurel afin d'atteindre les buts et les objectifs qu'il vise.

En outre, il est également important d'allouer **des fonds européens au développement de l'écosystème de l'économie sociale dans l'ensemble de l'Union européenne.**

En outre, et afin d'atteindre les objectifs du plan d'action pour l'économie sociale, il est important d'**accroître l'accessibilité de l'économie sociale aux futurs fonds de cohésion européens.** La promotion de l'économie sociale - au-delà de son rôle dans la création d'emplois - devrait être clairement stipulée dans les objectifs spécifiques des fonds. Même si un certain nombre d'opportunités pour l'économie sociale a été créé en relation avec les Fonds de cohésion européens, il reste encore beaucoup à faire pour garantir l'accès réel de l'économie sociale à ces derniers au niveau des États membres - par exemple en ce qui concerne les critères d'éligibilité choisis dans les programmes, les procédures administratives, le renforcement des capacités (dans ce cas pour les autorités publiques) en ce qui concerne l'application des règles relatives aux aides d'État et aux marchés publics et l'amélioration de ces dernières, ou la meilleure participation des acteurs de l'économie sociale à la programmation et à la mise en œuvre des programmes opérationnels au niveau national et/ou régional.

Les organisations philanthropiques devraient opérer dans des cadres qui leur permettent de soutenir d'autres organisations de l'économie sociale et de co-subventionner et co-investir avec des acteurs publics et autres afin d'œuvrer pour une société qui fonctionne pour les personnes et la planète. Le développement d'un mécanisme de co-investissement dédié à la philanthropie dans le cadre d'Invest EU, tel qu'annoncé dans le plan d'action pour l'économie sociale, devrait être poursuivi.

SEE encouragera le dialogue entre ses différentes composantes afin de s'assurer que les entreprises et organisations de l'économie sociale sont bien conscientes des opportunités financières proposées par les acteurs du financement de l'économie sociale (banques coopératives et éthiques, fondations et autres organisations philanthropiques...) et d'autres organisations.

d. Améliorer et renforcer les compétences en économie sociale et l'éducation à tous les niveaux.

L'écosystème de l'économie sociale, tout comme l'économie européenne dans son ensemble, doit renforcer les compétences de sa main-d'œuvre et de ses membres afin d'être en mesure de saisir les opportunités et de relever les défis liés aux transitions verte et numérique.

SEE s'engage pleinement à promouvoir **la montée en compétences et la requalification des entreprises et organisations de l'économie sociale** dans le cadre de ce nouveau scénario, en tant que coordinateur du Large Skills Partnership (LSP) de l'écosystème de proximité et de l'économie sociale.

La facilitation de la formation et des compétences dans l'économie sociale peut être réalisée en organisant des échanges d'apprentissage entre les entités de l'économie sociale, les organismes de formation et les entreprises traditionnelles. L'économie sociale a besoin d'une formation adaptée à ses approches spécifiques en matière de gestion et d'entrepreneuriat. Tout comme l'économie traditionnelle, elle doit également se pencher sur les questions suivantes :

- ✿ Les compétences professionnelles nécessaires aux transitions numérique et verte (y compris les compétences circulaires, de réparation et numériques).
- ✿ Des modules adaptés de requalification et d'amélioration des compétences tout au long de la vie, y compris pour les groupes défavorisés.
- ✿ L'approche européenne des micro-certification pour l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité.
- ✿ L'inclusion des formations sur ou dispensées par l'économie sociale dans la liste des formations pouvant être couvertes par les comptes individuels de formation, entre autres actions.
- ✿ L'augmentation des possibilités de collaboration entre la recherche et les décideurs politiques pour l'économie sociale.

Il est important d'impliquer tous les acteurs du système éducatif : écoles, universités, écoles de commerce, prestataires de formation professionnelle, formateurs de fonctionnaires... afin de les sensibiliser à ce qu'est l'économie sociale et de l'inclure dans leurs programmes.

La mobilisation des décideurs politiques aux niveaux local, régional et national en faveur de cadres politiques et de partenariats appropriés est également importante à cet égard.

Dans le cadre de cette action, il est particulièrement pertinent d'encourager les compétences d'entrepreneuriat social en fournissant un accès aux programmes de coaching et de mentorat pour les entités de l'économie sociale et les (futurs) entrepreneurs sociaux. A cet égard, et pour promouvoir l'entrepreneuriat dans

l'économie sociale parmi les jeunes, **SEE veut promouvoir la création d'Académies de l'entrepreneuriat des jeunes aux niveaux national et régional** dans l'Union européenne, en tenant compte du fait que la promotion de l'entrepreneuriat nécessite des actions faites au niveau local, avec la coopération des institutions publiques (y compris les institutions de l'UE) et des acteurs de l'écosystème de l'économie sociale.

e. Aides d'État et marchés publics

La question de l'accès aux marchés publics est cruciale car de nombreuses entreprises de l'économie sociale fournissent des biens ou des services d'intérêt général. Jusqu'à présent, des éléments tels que le "critère du prix le plus bas" ou le manque d'attention à l'impact social des fournisseurs ont naturellement rendu difficile pour les entités de l'économie sociale de remporter les appels d'offres pour ceux qui sont en concurrence, affectant négativement la qualité du service ou les salaires. Dans le même ordre d'idées, le marché public devrait fournir des "critères inclusifs et proportionnés pour les PME" qui sont importants pour toutes les PME, y compris les acteurs de l'économie sociale, et donc cruciales pour renforcer le potentiel des acteurs économiques enracinés localement.

La Commission européenne devrait soutenir davantage le renforcement des capacités des autorités publiques qui, pour différentes raisons, sont encore réticentes à appliquer les pratiques de marchés publics socialement responsables. La Commission européenne devrait continuer à soutenir le renforcement des capacités des autorités publiques qui, pour différentes raisons, sont encore réticentes à appliquer les pratiques de marchés publics socialement responsables. En outre, une entité permanente dotée d'un statut juridique et capable de soutenir la participation des PME aux marchés publics pourrait être développée en tant qu'outil actif. Ces entités existent déjà au niveau national dans plusieurs États membres.

Comme le reconnaît l'OCDE, les *règles de minimis* ont un impact important sur les organisations de l'économie sociale et les entreprises fournissant des services d'intérêt général. En effet, compte-tenu de la forte inflation qui s'est produite ces dernières années, du besoin accru de services sociaux, de l'objectif social des organisations de l'économie sociale et du fait que les excédents sont principalement réinvestis dans l'activité sociale elle-même, un seuil allant jusqu'à 1 million d'euros devrait être prévu pour les entreprises sociales poursuivant un objectif d'intérêt général. En outre, le seuil *de minimis* général devrait également être augmenté pour le reste des entreprises et organisations de l'économie sociale.

f. Fiscalité

La question de la fiscalité est essentielle car c'est un outil qui permet d'encourager ou au contraire de bloquer certaines pratiques économiques. Nous appelons les États membres à garantir **l'exonération de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires conservés par les entités de l'économie sociale**, car ceux-ci sont nécessairement réinvestis pour atteindre les objectifs sociaux des structures de

l'économie sociale. Par conséquent, ces exonérations fiscales ne sont qu'une mesure d'égalité des chances pour les organisations et entreprises de l'économie sociale qui agissent sur le marché en concurrence avec les entreprises traditionnelles.

Dans le cas des coopératives, des mutuelles et en général de toutes les organisations et entreprises de l'économie sociale à but non lucratif, le **traitement fiscal spécifique des bénéficiaires affectés aux "réserves indivisibles"** (qui consiste généralement en la déduction de ces bénéficiaires du revenu de la société) est une exigence structurelle du système fiscal. SEE tient à souligner que la possibilité offerte aux États membres d'introduire une règle de déductibilité des bénéficiaires affectés à des actifs "indivisibles" n'expose pas les systèmes à un risque d'évasion.

Les décideurs politiques nationaux devraient mettre en place des incitations fiscales pour les donateurs individuels et les entreprises lorsqu'ils soutiennent les acteurs de l'économie sociale. Dans ce contexte, l'élimination des obstacles à la philanthropie transfrontalière et l'appel à une meilleure mise en œuvre du principe de non-discrimination fiscale restent une question clé.

SEE peut aider à identifier les meilleures pratiques et soutenir les États membres dans la mise en œuvre de ces politiques fiscales.

g. Améliorer les méthodes de mesure et d'évaluation de la contribution de l'économie sociale au développement socio-économique de l'UE

L'économie sociale apporte une contribution majeure au développement socio-économique de l'Union européenne. Néanmoins, le manque de données et de statistiques empêche de mesurer avec précision l'impact social et économique de l'économie sociale. Il est donc fondamental d'**améliorer les connaissances sur l'économie sociale en sensibilisant et en encourageant les États membres à collecter des statistiques et des données comparables** sur l'économie sociale et à créer des observatoires et des comptes satellites de l'économie sociale.

Il est également crucial de **développer, en coopération avec les acteurs de l'économie sociale, des indicateurs adaptés pour mesurer l'impact** non seulement **économique** mais aussi **social de l'économie sociale. Une telle approche implique une approche à moyen et long terme** de la mesure de l'impact, qui est rarement compatible avec une approche à court terme telle que demandée dans les calendriers des projets subventionnés. En outre, une telle mesure d'impact nécessite une évaluation à la fois quantitative et qualitative.

SEE est impliqué dans ce thème au niveau mondial avec la [campagne "Own the metrics"](#) et est prêt à contribuer à ce sujet avec des chercheurs et des praticiens.

h. Renforcer le rôle de l'économie sociale dans l'agenda extérieur de l'UE.

L'élan historique que connaît l'économie sociale se produit au niveau mondial, et pas

uniquement au niveau européen. Il est donc essentiel de renforcer les liens entre les institutions européennes et les pays tiers ainsi qu'avec les organisations internationales telles que l'ONU, l'OCDE, l'OIT...

L'UE et les pays tiers partagent des objectifs communs, inscrits dans l'Agenda 2030 pour le développement durable. L'économie sociale peut contribuer à la réalisation de ces objectifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. Par conséquent, les actions annoncées dans les autres sections de ce Plan peuvent également inspirer le soutien à l'économie sociale dans les pays non-membres de l'UE.

Pour cette raison, SEE plaide pour que **l'économie sociale fasse partie de l'agenda de coopération internationale de l'UE et de renforcer le travail conjoint avec des organisations internationales telles que le Groupe de travail des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire, dont Social Economy Europe est l'un des membres observateurs.**

Dans cette optique, SEE est en dialogue avec les acteurs de l'économie sociale dans les pays tiers. L'UE pourrait jouer un rôle central en facilitant un dialogue à long terme et le co-développement de l'écosystème européen de l'économie sociale avec les acteurs/parties prenantes existants et émergents de l'économie sociale dans les pays tiers.

**Pour de plus amples informations,
veuillez contacter**
contact@socialeconomy.eu.org



**Social
Economy
Europe**

**Rue des Alexiens 16B
1000 Bruxelles
www.socialeconomy.eu.org
@ SocialEcoEU**